

## Article 4 de l'arrêté du 29 février 2016 relatif à certains fluides frigorigènes et aux gaz à effet de serre fluorés

Date de mise à jour : 12 Octobre 2023

### Notre analyse

Les équipements utilisant des fluides frigorigènes doivent faire l'objet de contrôles périodiques d'étanchéité réalisés par un opérateur disposant d'une attestation de capacité (ou certificat équivalent).

L'article 4 de l'arrêté du 29 février 2016 relatif à certains fluides frigorigènes et aux gaz à effet de serre fluorés fixe la périodicité des contrôles d'étanchéité des équipements.

## Article 4 de l'arrêté du 29 février 2016 relatif à certains fluides frigorigènes et aux gaz à effet de serre fluorés

La période maximale entre deux contrôles prévus à l'article 1er est précisée dans le tableau suivant :  
[Lire le tableau par le lien Légifrance]

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Substances à impact climatique, fluides frigorigènes

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Pour l'évacuation des fluides lors d'un changement de compresseur, faut-il un matériel spécifique adapté ? Quel type de protection pouvons-nous donner à nos collaborateurs pour éviter toute asphyxie ?

Cliquez ici pour accéder à cet outil